

DOSSIER DE PRESSE

Covid-19 > Déconfinement : Le point sur l'activité des services municipaux blésois

Depuis le lundi 11 mai 2020, un processus de déconfinement est lancé dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

Alors que la Ville avait activé son plan de continuité d'activité depuis le 17 mars 2020, elle adapte à nouveau son fonctionnement et vous transmet les informations suivantes.

ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

- L'accueil général de l'Hôtel de Ville est de nouveau ouvert au public aux horaires habituels (du lundi au vendredi de 8h à 17h30).

VIE CIVILE

● A partir du 13 mai 2020, les démarches auprès de la Vie civile reprennent aux jours et horaires habituels avec une organisation adaptée précisée ci-après :
L'accueil du public se trouve modifié afin de respecter les mesures sanitaires et plus particulièrement la distanciation dans les zones d'attente et aux guichets :

- L'accès aux services vie civile est limité aux personnes concernées par les démarches et pour lesquelles la venue à la mairie est obligatoire, une régulation se fera dès l'entrée,
- Les autres démarches seront réalisées par internet ou courrier (demandes d'actes, retrait dossier de mariage, inscriptions sur listes électorales, modification ou dissolution de Pacs...),
- Le public est invité à effectuer / préparer en amont ses démarches par les services en ligne, quand cela est possible afin de limiter le temps de présence au guichet,

- Le public est également invité à venir avec un stylo bille noir (couleur obligatoire pour les démarches).
- Les mairies annexes, la permanence Quinière, les mairies à domicile et l'espace numérique restent fermés pour l'instant.

> En savoir plus : www.blois.fr/info/2020/covid19-vie-civile

SERVICE URBANISME

- La Direction de la Planification, de l'Aménagement et du Développement Durable et le service urbanisme réglementaire, situés au 34 rue de la Villette sont ouverts au public les :
 - jeudi 14 mai, de 14h à 17h
 - vendredi 15 mai, de 9h à 12h.A compter de la semaine du 18 mai, l'ouverture au public se fera sur 3 demi-journées par semaine (jours communiqués ultérieurement).

SERVICE DU CADASTRE

- Le service du cadastre n'est pas ouvert au public mais reste joignable par téléphone au 02 54 44 52 11 et courriel cadastre@blois.fr.

> En savoir plus : www.blois.fr/annuaire/services-municipaux/cadastre

SERVICE D'INTERVENTION RAPIDE

- Le SIR n'est pas ouvert au public mais reste joignable par téléphone au 0 800 041 041 et courriel sir-accueil@blois.fr.

> En savoir plus : www.blois.fr/annuaire/services-municipaux/sir

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

- Le service Vie associative est joignable par téléphone 02 54 50 51 91 ou courriel associations@blois.fr
- Il tient une permanence à l'Espace Jorge-Semprun pour les associations du lundi au vendredi de 14h à 17h.

> En savoir plus : www.blois.fr/pratique/associations

GUICHET UNIQUE

- Le Guichet unique est joignable uniquement par email ou téléphone ou sur rendez-vous : 02 54 44 51 40 - guichet-unique@blois.fr

> En savoir plus :

www.blois.fr/annuaire/sites-administratifs-municipaux/guichet-unique

SERVICE LOGEMENT

- Le service Logement est joignable par email ou téléphone : logement@blois.fr - 02 54 51 31 06.

> En savoir plus : www.blois.fr/annuaire/services-municipaux/logement

LES ÉCOLES ET LES ALP

- Une réouverture progressive des écoles maternelles et élémentaires ainsi que des ALP est programmée à partir du 14 mai.

> En savoir plus : www.blois.fr/info/2020/covid19-ecoles-creches

LES CRÈCHES

- La réouverture des crèches est effective depuis le 12 mai.

> En savoir plus : www.blois.fr/info/2020/covid19-ecoles-creches

LES MARCHÉS ALIMENTAIRES

- Les 6 marchés alimentaires rouvrent leurs portes à partir du 13 mai.

> En savoir plus : www.blois.fr/info/2020/covid19-marches

LE CHÂTEAU ROYAL

- Le château royal ainsi que le Son et lumière seront de nouveau accessibles à partir du 16 mai. Le château royal sera accessible tous les jours de 13h30 à 18h30 ; le Son et lumière aux horaires habituels.

> En savoir plus : www.chateaudeblois.fr

LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE / LA FONDATION DU DOUTE / LE CENTRE DE LA RÉSISTANCE, DE LA DÉPORTATION ET DE LA MÉMOIRE

- Ces trois structures rouvrent à partir du 30 mai (pour le Muséum, sous réserve du montage de l'exposition *Oiseaux enchanteurs*).

> En savoir plus : www.blois.fr

LA MAISON DE LA MAGIE

- La Maison de la magie vous accueille à partir du 1^{er} juillet.

> En savoir plus : www.maisondelamagie.fr

STATIONEO

- Les bureaux d'accueil dans les parcs souterrains sont ouverts aux horaires habituels de 8h à 20h, du lundi au samedi.
- Le bureau du stationnement de surface, 2 avenue Gambetta, est ouvert, dans des horaires adaptés de 9h à 16h, du lundi au vendredi (tél : 02 54 70 58 30).
- Les renouvellements ou création de badges d'accès aux secteurs piétonniers sont à nouveau possibles.

> En savoir plus : www.blois.fr/pratique/stationnement

LES PARCS ET JARDINS / LES BORDS DE LOIRE

- les parcs et jardins, ainsi que les bords de Loire sont rouverts (le barriérage sera progressivement enlevé par les agents municipaux).

SONT FERMÉS JUSQU'À NOUVEL ORDRE

- les structures sportives municipales (complexes sportifs, gymnases, stades...)
- les espaces jeunes
- les Espaces Jorge-Semprun, Mirabeau, Quinière
- les salles municipales (Jean Cros, Brisebarre...).

A NOTER ÉGALEMENT

- **La cellule d'appel** 02 54 44 50 99, créée dès le 13 mars, est maintenue jusqu'au vendredi 15 mai du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
- **La plateforme de livraison de courses à domicile**, mise en place le 30 mars, est maintenue jusqu'au vendredi 15 mai. En savoir plus :
www.blois.fr/info/2020/covid19-livraison
- **La cellule d'écoute psychologique**, créée le 30 mars, est maintenue jusqu'au vendredi 15 mai. Elle est joignable au 02 45 35 24 61, du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Consignes aux usagers

- respecter les gestes barrières en étant vigilant aux distanciations physiques, y compris dans la file d'attente (1m minimum) et porter un masque et des gants si possible ;
- prendre avec vous vos stylos et papiers pour prendre des notes si vous le souhaitez ou signer des documents. Nous ne serons pas en mesure de vous en fournir ;
- venir à une seule personne, si vous pouvez vous déplacer seul.e ;
- être patient et courtois lors de votre venue et respecter les consignes des agents de la collectivité.

> *Suivez les dernières actualités de la Ville liées à la pandémie de coronavirus et au déconfinement sur www.blois.fr/covid19*

Contact presse : Aurélie Gaudillère - Ville de Blois - 02 54 44 54 40 /
06 64 49 75 06 - aurelie.gaudillere@blois.fr

